



**GOUVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**#COCOLUPA**

**Une typologie**

# Recenser les différentes formes d'accès à l'alimentation pour lutter contre la précarité alimentaire

Groupe de travail n°8 « Encourager et favoriser la création et le développement de toutes formes d'accès à l'alimentation, émancipatrices pour les personnes et durables »



**L'action du Comité national de coordination de lutte contre la précarité alimentaire (Cocolupa)**

En France, [L'Article L 266-1 du Code de l'action sociale et des familles](#) précise les objectifs de la politique de lutte contre la précarité alimentaire (LPA). Elle vise à « *favoriser l'accès à une alimentation sûre, diversifiée, de bonne qualité et en quantité suffisante aux personnes en situation de vulnérabilité économique ou sociale. La lutte contre la précarité alimentaire s'inscrit dans le respect du principe de dignité des personnes. Elle participe à la reconnaissance et au développement des capacités des personnes à agir pour elles-mêmes et dans leur environnement. L'aide alimentaire contribue à la lutte contre la précarité alimentaire. La lutte contre la précarité alimentaire comprend la poursuite des objectifs définis à [l'article 1. du code rural et de la pêche maritime](#) et par les programmes nationaux relatifs à l'alimentation, à la nutrition et à la santé.* »

Par ailleurs, l'article L266-1 du Code de l'action sociale et des familles précise que « *La lutte contre la précarité alimentaire mobilise l'Etat et ses établissements publics, les collectivités territoriales, les acteurs économiques, les associations, dans le cadre de leur objet ou projet associatif, ainsi que les centres communaux et intercommunaux d'action sociale, en y associant les personnes concernées.* »

Le Comité national de coordination de la lutte contre la précarité alimentaire institué en décembre 2020 poursuit les objectifs définis par la politique de lutte contre la précarité alimentaire. [Le plan d'action pour la transformation de l'aide alimentaire et la lutte contre la précarité alimentaire](#) précise les objectifs poursuivis par le Cocolupa et structure l'action de ses membres autour de huit groupes de travail (GT) :

- GT1 « *Mieux caractériser la précarité alimentaire et les parcours des personnes en situation de précarité alimentaire* ».
- GT2 « *Clarifier la gouvernance nationale et territoriale de la politique de lutte contre la précarité alimentaire* ».
- GT3 « *Mutualiser les connaissances afin de faire essaimer les bonnes pratiques et inspirer de nouveaux modèles* ».
- GT4 : « *Rapprocher les acteurs de l'économie sociale et solidaires intervenant sur la chaîne de production / transformation / transport / distribution, et créer des partenariats pour des filières solidaires* ».
- GT5: « *Rendre la politique de lutte contre la précarité alimentaire participative et inclusive en co-construction avec les personnes concernées* ».
- GT6 « *favoriser l'accès d'une alimentation favorable à la santé* ».
- GT7 « *Diversifier les sources d'approvisionnement et intégrer les enjeux du développement durable* ».
- GT8 « *Encourager et favoriser la création et le développement de toutes formes d'accès à l'alimentation, émancipatrices pour les personnes et durables* ».

## Pourquoi est-il important d'encourager et de favoriser la création et le développement de toutes les formes d'accès à l'alimentation pour lutter contre la précarité alimentaire ?

Ce document d'information sur les formes d'accès à l'alimentation pour les personnes en situation de précarité est issu des travaux du groupe de travail n°8 du Cocolupa, dont l'objectif est « *d'encourager et favoriser la création et le développement de toutes formes d'accès à l'alimentation, émancipatrices pour les personnes et durables* ». La création et le développement de différentes formes d'accès à l'alimentation est une nécessité pour permettre aux acteurs des territoires de **proposer des solutions adaptées à la diversité des situations des personnes en situation de précarité alimentaire et respectueuses de la dignité et des attentes de ces personnes, mais aussi des évolutions dans le temps des besoins (augmentation des retraités et travailleurs pauvres, et des familles monoparentales ces dernières années), et de la diversité des contextes territoriaux**<sup>1</sup>.

Au-delà de la dimension nutritionnelle, l'alimentation renvoie à des représentations d'ordres culturel, social, symbolique, identitaire. La capacité des personnes à décider pour elles-mêmes de ce qui les concerne doit être placée au cœur des dispositifs d'aide alimentaire. Si l'objectif premier est celui de répondre aux besoins essentiels de se nourrir et nourrir les siens, et que les modèles classiques sont dans ce cadre incontournables pour répondre notamment à des situations d'urgence, la diversité des offres d'aide alimentaire doit permettre d'assurer une continuité dans le parcours d'émancipation des personnes concernées. En promouvant l'autonomie dans le choix des aliments, en permettant aux personnes de se réapproprier la maîtrise d'un budget pour leur alimentation, en leur donnant les clés des équilibres nutritionnels, certaines formes d'accès à l'aide alimentaire apportent les conditions de la sortie de la précarité. La promotion de pratiques durables, respectueuses de l'environnement et favorables à la santé des personnes, doit par ailleurs être un objectif vertueux à inscrire dans toutes les formes d'aide alimentaire existantes et en développement.

**L'articulation des différentes formes d'accès à l'échelle d'un territoire favorise l'émergence de trajectoires cohérentes et une continuité dans le parcours vers l'autonomie des personnes concernées, dans le respect de la diversité de leurs besoins et leurs attentes.** Ainsi, certains dispositifs permettent de répondre inconditionnellement à des besoins immédiats, d'autres visent à accompagner un accès aux droits sociaux et si possible une sortie de la précarité (DGCS, 2016), d'autres assurent un accès pérenne pour des publics en situation de précarité économique chronique (notamment les retraités et travailleurs pauvres de plus en plus nombreux).

## A qui est destiné ce document d'information ?

Ce document est destiné à tous les acteurs et porteurs de projets intéressés par les enjeux de la lutte contre la précarité alimentaire. L'objectif de ce document est d'inspirer les acteurs locaux souhaitant s'impliquer dans la lutte contre la précarité alimentaire (LPA) par une compréhension globale de la diversité des initiatives des formes d'accès à l'alimentation pour

---

<sup>1</sup> (CNA, Avis 72 2012)

les personnes en situation de précarité qui coexistent dans les territoires. Ce document se propose de dresser la première typologie française des différentes formes d'accès à l'alimentation possibles pour les publics en situation de précarité et les repères à prendre en compte pour encourager en particulier les formes d'accès développant la dignité, l'autonomie des personnes en vue d'une sortie de la précarité alimentaire, le respect de l'environnement et de la qualité de l'alimentation en cohérence avec les objectifs de la politique de lutte contre la précarité alimentaire.

# SOMMAIRE

## **LES PRINCIPES METHODOLOGIQUES DE LA DEMARCHE..... 5**

- I. Les caractéristiques des projets.....5
- II. Les formes d'accès à l'alimentation pour lutter contre la précarité alimentaire .....6

## **LES CARACTERISTIQUES DES PROJETS DE LUTTE CONTRE LA PRECARITE ALIMENTAIRE .....7**

Cette partie s'attache à présenter les caractéristiques de projets qui poursuivent les objectifs de la politique de lutte contre la précarité alimentaire :

- 1. Accès à l'alimentation .....7
- 2. Inclusion sociale .....8
- 3. Durabilité et justice sociale.....8

## **LES FORMES D'ACCES A L'ALIMENTATION POUR LUTTER CONTRE LA PRECARITE ALIMENTAIRE .....9**

Il s'agit ici de présenter les différentes formes d'accès à l'alimentation recensées dans le cadre du GT8 :

- ✓ Fiche n°1 : LES DISTRIBUTIONS DE COLIS ALIMENTAIRES .....11
- ✓ Fiche n° 2 : LES PANIERS SOLIDAIRES DE PRODUITS FRAIS ..... 15
- ✓ Fiche n°3 : LES DISTRIBUTIONS DE REPAS..... 20
- ✓ Fiche n°4 : LES EPICERIES SOCIALES ET SOLIDAIRES ..... 24
- ✓ Fiche n°5 : LES GROUPEMENTS D'ACHATS CITOYENS ..... 28
- ✓ Fiche n°6 : LES JARDINS COLLECTIFS ..... 31
- ✓ Fiche n°7 : LES MARAUDES ALIMENTAIRES..... 35
- ✓ Fiche n°8 : LES RESTAURANTS SOCIAUX ET SOLIDAIRES..... 39
- ✓ Fiche n°9 : LES TRANSFERTS MONETAIRES ..... 43

# LES PRINCIPES METHODOLOGIQUES DE LA DEMARCHE

Cette section a pour objectif de présenter les étapes de la démarche de travail qui ont conduit à la production de ce livrable. Les éléments présentés dans ce document sont issus des travaux du GT8 du Cocolupa, produits sur la base des objectifs poursuivis par le plan d'action pour la transformation de l'aide alimentaire et de la lutte contre la précarité alimentaire.

## I. Les caractéristiques des projets

Cette première section répond au premier objectif poursuivi par les membres du GT8 du Cocolupa, décrit dans le Plan d'action de transformation de l'aide alimentaire et de la lutte contre la précarité alimentaire de la manière suivante :

*« Le groupe de travail recensera toutes les bonnes pratiques en matière d'aide alimentaire au niveau national, voire international, permettant de développer la dignité, l'autonomie des personnes en vue d'une sortie de la précarité alimentaire, le respect de l'environnement et de la qualité de l'alimentation. »*

Sur la base de cet objectif, les membres du GT8 ont identifié 17 critères utiles pour caractériser la diversité des formes d'accès à l'alimentation au regard des objectifs poursuivis par la politique de lutte contre la précarité alimentaire. Certaines caractéristiques de projet présentées ci-après sont reprises au fil de ce document pour caractériser qualitativement les projets présentés dans la suite de ce document.

→ Il a été décidé par le groupe que 10 critères seraient pris en compte.

## II. Les formes d'accès à l'alimentation pour lutter contre la précarité alimentaire

Si l'identification des « caractéristiques des projets » constitue une manière de répondre à l'objectif de recensement des bonnes pratiques en matière d'aide alimentaire, le Plan d'action de transformation de l'aide alimentaire et de la lutte contre la précarité alimentaire se proposait d'aller plus loin au travers de deux objectifs de production de livrables complémentaires.

Ainsi, le Plan d'action fixait un objectif de recensement des différentes formes d'accès à l'alimentation existantes couplé à un recensement des actions de formation et sensibilisation, des besoins, et des conditions de développement.

*« Le groupe de travail identifiera les formes d'accès à l'alimentation possibles, celles à promouvoir, et les conditions nécessaires à leur développement. Parmi les initiatives à explorer figurent notamment :*

- *La création de jardins partagés, de lieux de rencontre permettant de sensibiliser les personnes aux enjeux nutritionnels et environnementaux ;*
- *La mise à disposition de produits locaux et de qualité auprès des publics précaires ;*
- *Les dispositifs itinérants en milieu rural.*

*Les besoins en matière d'accompagnement et les conditions permettant de favoriser des actions d'éducation/sensibilisation, telles que l'organisation d'ateliers cuisine ou d'ateliers de prévention ludiques afin d'améliorer le rapport qualité nutritionnelle / prix des achats alimentaires des personnes, seront identifiés, sur la base des actions déjà menées. »*

Afin de répondre aux objectifs fixés par le Plan d'action, les membres du GT8 se sont attachés à recenser des projets associatifs représentatifs de la diversité des formes d'accès à l'alimentation. Pour faire ressortir, la diversité de projets constitutifs de ce recensement, les membres du GT8 ont tenté d'appliquer les caractéristiques identifiées dans la première partie de ce document aux exemples de projets. **L'utilisation des caractéristiques constitue une grille de lecture qui permet de faire ressortir la diversité des formes d'accès à l'alimentation permettant de lutter contre la précarité alimentaire qui coexistent sur le territoire français.** Cet exercice a également permis de faire ressortir la nécessité de donner aux acteurs de la lutte contre la précarité alimentaire une meilleure lisibilité de la diversité des projets qui coexistent sur le territoire.

**Ce premier travail de caractérisation a donc permis de dégager un nouvel objectif pour le groupe de travail : proposer un document permettant d'illustrer la diversité des formes de lutte contre la précarité alimentaire qui coexistent sur le territoire français, d'informer les acteurs et finalement de partager les pratiques inspirantes pour développer un accès digne et durable à l'alimentation.** Sur la base des premiers travaux réalisés par le groupe de travail, la DGCS a proposé la construction d'une typologie des formes d'accès à l'alimentation. La

typologie des formes d'accès à l'alimentation issue du processus de concertation avec les membres du GT8 constitue désormais le cœur de ce document.

Pour chaque forme d'accès à l'alimentation identifiée, une fiche descriptive a été élaborée. Chacune d'entre-elle comporte trois parties :

- Une présentation générale qui s'attache à décrire le principe général de la forme d'accès, le public qu'elle cible, les valeurs éventuelles qui y sont attachées et ses impacts potentielles (qualitatifs/quantitatifs).
- Les principes de fonctionnement pour les bénéficiaires avec une attention particulière portée sur les modalités d'accès, l'accueil et l'accompagnement et l'organisation matérielle.
- Deux à trois exemples, représentatifs de la diversité des projets pouvant appartenir à une même forme d'accès à l'alimentation.

Les fiches présentées dans ce document ont été classées par ordre alphabétique pour éviter les effets de hiérarchisation entre les formes d'accès à l'alimentation.

## LES CARACTERISTIQUES DES PROJETS DE LUTTE CONTRE LA PRECARITE ALIMENTAIRE

Cette première section présente les « caractéristiques des projets » identifiés par les acteurs du GT8, utilisées pour caractériser les formes d'accès à l'alimentation au regard des enjeux de la lutte contre la précarité alimentaire. Ces caractéristiques peuvent s'articuler autour de trois grandes catégories, à savoir :

### **1. Accès à l'alimentation : favoriser l'accès à une alimentation sûre, diversifiée, de bonne qualité, en quantité suffisante et favorable à la santé aux personnes en situation de vulnérabilité économique ou sociale**

- **Diversification des sources d'approvisionnement** : Poursuivant un enjeu de durabilité et de diversification de l'alimentation des personnes, il est nécessaire de proposer des produits frais ou encore des produits comme le miel qui sont souvent inaccessibles aux personnes en précarité.
- **Offre favorable à la santé** : Accès à une offre alimentaire tenant compte des recommandations du PNNS.
- **Couverture des zones blanches** : Offre alimentaire dans les déserts alimentaires, itinérance des dispositifs.
- **Large plage et horaires d'ouverture** : Fonctionnement continu de la structure tout au long de l'année notamment durant l'été et impliquant une large plage d'horaires d'ouverture pendant la semaine.
- **Pratique d'aller-vers** : L'aller vers constitue une démarche qui se situe au-delà de toute intervention sociale, qu'elle soit d'accueil, de diagnostic, de prescription, d'accompagnement. Cette démarche rompt avec l'idée que l'intervention sociale ferait



systématiquement suite à une demande exprimée. Elle permet d'intégrer dans les pratiques les situations de non-demande de certains publics (pas seulement des personnes vulnérables) et engage les acteurs à se situer dans une pratique proactive, pour entrer en relation avec ces publics.

## 2. Inclusion sociale : Favoriser la dignité, l'autonomie, le pouvoir d'agir, l'émancipation et l'inclusion des personnes

- **Accompagnement** : Mise en œuvre d'un accompagnement des personnes vers la sortie de la précarité
- **Choix de son alimentation** : Possibilité de composer son alimentation en fonction de ses préférences culturelles et gustatives.
- **Mixité sociale** : Structure ouverte à tous favorisant l'inclusion sociale impliquant une prise en compte graduée des situations des personnes en application du principe d'universalisme proportionné.
- **Participation au fonctionnement de la structure** : Participation facultative des personnes en situation de vulnérabilité économique ou sociale (bénévole bénéficiaire, paire-aidant, prise en compte des retours d'expérience des personnes, etc) et plus largement : participation à toutes les étapes de la vie d'un projet et à sa gouvernance.
- **Participation financière** : Acquisition de denrées en contrepartie d'une somme d'argent correspondant à tout ou partie de la valeur marchande de la denrée en fonction des capacités contributives des personnes.
- **Organisation d'évènements pédagogiques autour de l'alimentation** : Ateliers cuisine, sorties pédagogiques, évènements culinaires favorisant la cohésion et l'inclusion sociale ainsi que le renforcement des savoirs et savoirs faire alimentaires des personnes qui peuvent être organisés par les personnes elles-mêmes.

## 3. Durabilité et justice sociale : Encourager la production d'une alimentation socialement et économiquement acceptable par tous, favorisant l'emploi, la protection de l'environnement, la qualité de vie des agriculteurs et s'inscrivant dans un ancrage territorial promouvant les circuits courts

- **Approvisionnement en circuits courts de proximité** : Approvisionnement local auprès de producteurs situés géographiquement à proximité du lieu de distribution impliquant la juste rémunération des producteurs.
- **Utilisation raisonnée des emballages** : Sobriété de conditionnement.
- **Juste rémunération des producteurs**
- **Tarifification différenciée**
- **Insertion par l'activité économique**
- **Source d'approvisionnement durable** : L'approvisionnement durable concerne le mode d'exploitation/extraction des ressources visant leur exploitation efficace en limitant les rejets d'exploitation et l'impact sur l'environnement pour les ressources renouvelables et non renouvelables. L'utilisation de techniques agrobiologiques, agrologiques ou agroforestières peuvent notamment répondre au critère de durabilité.

# LES FORMES D'ACCES A L'ALIMENTATION POUR LUTTER CONTRE LA PRECARITE ALIMENTAIRE

**Quelles sont les différentes formes d'accès à l'alimentation à mobiliser pour lutter contre la précarité alimentaire ?**

- ✓ Fiche N°1 : Les distributions de colis alimentaires (ou paniers alimentaires)
- ✓ Fiche N°2 : Les distributions de paniers solidaires de produits frais
- ✓ Fiche N°3 : Les distributions de repas
- ✓ Fiche N°4 : Les épiceries sociales et solidaires
- ✓ Fiche N°5 : Les groupements d'achats citoyens
- ✓ Fiche N°6 : Les jardins collectifs
- ✓ Fiche N°7 : Les maraudes alimentaires
- ✓ Fiche N°8 : Les restaurants sociaux et solidaires
- ✓ Fiche N°9 : Les transferts monétaires

## Note méthodologique

Pour la construction de ce livrable, il a été décidé par le groupe d'utiliser 10 critères pour caractériser qualitativement les exemples de projets issus du recensement des formes d'accès à l'alimentation. Certains de ces exemples sont présentés dans la suite de ce document.

- **Accompagnement**
- **👥 Mixité sociale**
- **⚙️ Participation au fonctionnement de la structure**
- **€ Participation financière**
- **🍷 Choix de son alimentation**
- **🌿 Offre favorable à la santé**
- **🚗 Pratique d'aller-vers**
- **🏠 Couverture des zones blanches :**
- **📅 Organisation d'évènements pédagogiques autour de l'alimentation**
- **🌾 Source d'approvisionnement durable**

**✓ Qu'est-ce qu'un colis alimentaire (ou un panier alimentaire) ?**

Un colis alimentaire est un paquet ou un panier contenant des denrées alimentaires, généralement à réchauffer/cuisiner parfois garni à l'avance. On distingue les colis d'urgence des colis alimentaires choisis qui peuvent contenir des produits frais. La distribution de denrées alimentaires gratuite et sans contrepartie sous forme de colis est une des formes historiques de l'aide alimentaire en France et ce modèle de distribution est encore prépondérant dans les pratiques (DGCS, 2016). Il représente 66% de la distribution de denrées de la Banque Alimentaire en 2021. Au sein des « colis », les modalités précises varient selon les organisations, lieux et évoluent de plus en plus.

**✓ A quels publics sont destinés les colis alimentaires et à quels besoins répondent-ils ?**

Les colis alimentaires restent la forme la plus répandue de l'aide alimentaire en France, et couvrent donc une grande diversité de personnes en situation de précarité économique.

L'accès aux distributions de denrées gratuites (colis) destinées aux personnes en situation de précarité, majoritairement sur orientation des travailleurs sociaux et des partenaires – CCAS, Espaces Insertion, etc. Ces acteurs, sont ceux qui orientent les personnes vers les structures distribuant des colis alimentaires.

Ainsi, l'accès aux colis alimentaires est généralement conditionné à certains justificatifs de niveaux de ressources (DGCS, 2016). Dans certains cas, une participation financière peut être demandée aux personnes bénéficiant de ce dispositif.

Toutefois, certaines personnes viennent spontanément dans les structures qui distribuent des colis. Dans ce cas, elles sont réorientées vers les travailleurs sociaux après leur avoir délivré un colis d'urgence afin qu'elles puissent bénéficier d'un parcours d'accompagnement global.

Les distributions de colis alimentaires d'urgence permettent d'établir « le début d'un contact avec les personnes les plus démunies », fournissent aux structures une occasion de pouvoir dialoguer avec elles et de les orienter vers des structures adaptées à leurs besoins (FFBA, 2022). Elles peuvent ainsi leur proposer l'accès à des actions d'accompagnement complémentaires (accès aux droits, aux soins, aide vestimentaire, apprentissage de la langue française, aide aux devoirs, etc.).

Les travaux relatifs au lien entre alimentation et santé menés dans le cadre du GT6 du Cocolupa permettent également de mettre en avant l'impact que peuvent avoir les distributions de colis alimentaires d'urgence sur la santé physique des personnes en situation de précarité, compte tenu de leur composition moyenne. En ce sens, la distribution de colis alimentaires équilibrés (N. Darmon, Z. Rangeloson, et al., 2006) est un moyen pour les personnes en situation de précarité d'accéder à « une alimentation sûre, saine, diversifiée, de bonne qualité et en quantité suffisante » (Article L1, Code rural de la pêche maritime).

## Principes de fonctionnement des dispositifs

### **Modalités d'accès**

- ✓ Les travailleurs sociaux et leurs partenaires orientent les personnes vers les structures distribuant des colis alimentaires.
- ✓ Dans certains cas, une participation financière peut être demandée aux personnes bénéficiant de ce dispositif.
- ✓ Les colis alimentaires d'urgence font l'objet d'une remise inconditionnelle.
- ✓ Des dispositifs itinérants permettent la distribution de colis vers des déserts alimentaires ou des lieux avec une forte prévalence de précarité alimentaire.

### **Accueil et accompagnement**

- ✓ Accompagnement vers l'accès aux droits selon les attentes des personnes, en complémentarité avec d'autres acteurs de la lutte contre la précarité et l'exclusion.

### **Organisation matérielle**

- ✓ Le contenu des colis peut être constitué en fonction de « critères pratiques » – tels que les stocks disponibles – mais est généralement composé selon les « caractéristiques sociodémographiques des usagers » – comme le revenu, la structure et la taille des familles servies, présence d'enfants ou pas – (N. Darmon, Z. Rangeloson, et al., 2006).
- ✓ Les colis alimentaires qui ne sont pas délivrés dans l'urgence peuvent proposer des modalités qui impliquent les personnes concernées dans la constitution de tout ou partie du colis. Dans le cadre de la distribution de colis qui s'inscrivent dans le cadre d'un parcours d'accompagnement global, le libre-choix est largement encouragé et développé, notamment pour respecter les préférences alimentaires des personnes.
- ✓ L'implication de bénévoles formés des associations d'aide alimentaire pour proposer des aliments diversifiés aux personnes accueillies peut s'illustrer de différentes manières : respect des besoins, prospection réalisées auprès d'acteurs du système alimentaire.
- ✓ Approvisionnement diversifié permettant une alimentation saine et équilibrée, voire dans certains cas locale et durable en partenariat avec des acteurs des systèmes alimentaires locaux
- ✓ Partenariat avec des lieux collectifs pour cuisiner les produits des colis (Relais Popote de Bordeaux, Cuisine Partagées Paris etc.).

## Des exemples de projets

### ***Un exemple d'initiative portée par une association locale***

#### **Le Village alimentaire de l'association Cœurs Résistants – Rennes**

Milieu : urbain / rural

Dimensions quantitatives du projet : NA

Les caractéristiques qualitatives du projet : NA

Le Village alimentaire de Cœurs Résistants propose un soutien alimentaire aux personnes en situation de précarité alimentaire de la Ville de Rennes. Les colis alimentaires de l'association sont accessibles à tous sans orientation par un travailleur social. Les bénévoles s'occupent de la réception des denrées, de la gestion des stocks, de l'accueil des personnes et de la distribution de nourriture. Les bénévoles sont pour la plupart des personnes en situation de précarité.

✓ Pour en savoir plus : [Cœurs Résistants Rennes Marande et aide alimentaire \(coeurs-resistants.org\)](http://coeurs-resistants.org)

### ***Deux exemples d'initiatives portées par des associations nationales***

#### **Les « panier-repas à cuisiner chez soi » des Restos du Cœur - France**

Milieu : NA

Les impacts quantitatifs du projet : NA

Les caractéristiques qualitatives du projet : NA

De portée nationale, cette initiative a pour but de répondre aux besoins fondamentaux des personnes en situation de précarité qui sont amenées à remplir elles-mêmes leur panier tout en étant accompagnées par un bénévole de l'association qui peut ainsi identifier, par le dialogue, leurs besoins autres que les besoins alimentaires : besoin d'accompagnement administratif, de soutien dans la recherche d'emploi, d'accès aux droits, de cours de français, etc. Ainsi, les panier-repas doivent être équilibrés et doivent permettre aux personnes et à leurs familles d'avoir accès à un repas complet. Chaque individu accueilli remplit son panier en fonction de la composition de son foyer (nombre d'adultes, d'enfants, etc.). Pour pouvoir bénéficier de cette aide alimentaire, les personnes doivent s'inscrire tous les ans et justifier de l'insuffisance de leurs ressources.

✓ Pour en savoir plus : <https://www.restosducoeur.org/nos-actions/aide-alimentaire/>

#### **Le dispositif Croix-Rouge sur Roues de la Croix Rouge - France**

Milieu : Urbain / Rural

Les impacts quantitatifs du projet : NA

Les caractéristiques qualitatives du projet : 

La Croix-Rouge déploie un dispositif dans les zones isolées du territoire français afin de rompre l'isolement des personnes en situation de précarité. A l'aide de camions équipés, les bénévoles vont à la rencontre des personnes en situation d'exclusion en zone rurale ou périurbaine pour les écouter et les orienter en fonction de leurs besoins – qui sont définis au préalable avec les acteurs du territoire. Les équipes fournissent une aide matérielle qui peut être alimentaire mais également vestimentaire ou d'accès aux produits d'hygiène. Ils peuvent également être amené à fournir des services d'accès aux droits ou d'apprentissage de la langue française par exemple. L'objectif de ce dispositif est de rompre l'isolement social et de créer ou renforcer le lien social.

✓ Pour en savoir plus : <https://www.croix-rouge.fr/Nos-actions/Action-sociale/Aides-alimentaires-materielles-et-financieres/Des-dispositifs-itinerants>

### **Un exemple d'initiative internationale**

#### **Les colis alimentaires de la Fondation Fundesotec - Equateur**

Milieu : Urbain / Rural

Les impacts quantitatifs du projet : NA

Les caractéristiques qualitatives du projet : 

Créée afin d'intervenir sur les problématiques de santé et d'alimentation – entre autres –, la Fondation Fundesotec agit sur la sécurité alimentaire des personnes ayant un faible revenu et/ou étant vulnérables. Pour ce faire, elle a développé plusieurs programmes (cantines solidaires, épiceries sociales, distribution de repas) parmi lesquels la distribution de colis et de kits alimentaires gratuits afin de répondre aux besoins des personnes en situation de précarité mais également de réduire la malnutrition infantile et d'encourager les populations à se nourrir sainement.

✓ Pour en savoir plus : <https://www.fundesotec.org/fines-institucionales.html>

### Pour aller plus loin


#### Des partenariats avec des lieux collectifs pour cuisiner les produits des colis

Si les colis alimentaires constituent la forme d'aide alimentaire, la plus répandue en France, ceux-ci couvrent une grande diversité de publics en situation de précarité économique. Or parmi, les personnes bénéficiaires des colis alimentaires, certaines n'ont pas accès à des équipements de cuisine (ex : les personnes hébergées à l'hôtel). En réponse à ce constat, les acteurs de LPA développent des solutions pour faciliter l'accès à des lieux pour cuisiner.

#### L'initiative « Palais en partage » au Palais de la Femme – île de France

Milieu : Urbain / Rural

Les impacts quantitatifs du projet : NA

Les caractéristiques qualitatives du projet : 

Depuis 2019, la Fondation Armée du Salut ouvre ses cuisines du Palais de la Femme à des femmes hébergées dans des hôtels sociaux. Ces cuisines partagées permettent à des femmes n'ayant pas les équipements nécessaires à la préparation d'une alimentation de qualité de pouvoir se retrouver pour échanger et améliorer leur alimentation ainsi que celle de leur famille. Pendant que les mères cuisinent, des bénévoles sont présents pour garder les enfants ou encore aider celles qui le souhaitent dans leurs démarches administratives.

✓ Pour en savoir plus : <https://www.armeedusalut.fr/actualites/info/partager-ses-cuisines-pour-une-meilleure-alimentation-des-familles-en-hotel-social>

#### Le relais Popote - CCAS de Bordeaux

Milieu : Urbain / Rural

Les impacts quantitatifs du projet : NA

Les caractéristiques qualitatives du projet : NA

Le projet « Relais Popotes » consiste à mettre à disposition des espaces-cuisine existants et non utilisés à temps, au sein d'associations par exemple, sur des créneaux horaires identifiés, afin d'offrir la possibilité de préparer des repas aux nombreuses personnes vivant dans des conditions d'hébergement précaires qui ne leur permettent pas de cuisiner. L'autonomie et la participation des bénéficiaires sont une composante et une finalité de ce projet. Il vise par ailleurs à mobiliser le secteur marchand et celui de la production sur la lutte contre le gaspillage en activant un réseau de récupération des invendus ou des surplus.

✓ Pour en savoir plus : [Les "relais popotes" de Bordeaux – RELPA Nouvelle-Aquitaine](#)



### ✓ **Qu'est-ce qu'un panier solidaire de produits frais ?**

Il n'existe pas de définition formelle des « paniers solidaires ». Les dispositifs qui sont ainsi qualifiés recouvrent donc une diversité de modalités ayant en commun de proposer une offre régulière de produits frais souvent issus des circuits courts de proximité et parfois de l'Agriculture Biologique). Les paniers solidaires de produits frais sont généralement composés à l'avance et mis à disposition à prix très accessibles.

Ces dispositifs se sont multipliés très fortement depuis 2020 pendant la crise sanitaire, à la fois pour créer des débouchés pour les agriculteurs locaux en lien avec les associations d'aide alimentaire et/ou diffuser plus largement la mise à disposition de paniers à prix très réduits à une diversité de ménages modestes, en partie via les acteurs existants dédiés à la vente de paniers aux consommateurs.

### ✓ **A quels publics sont destinés les paniers alimentaires de produits frais et à quels besoins répondent-ils ?**

Dans la plupart des cas, les travailleurs sociaux sont ceux qui vont orienter les personnes vers les paniers solidaires. Ils prennent en compte la volonté et la disponibilité de la personne à s'engager dans ce dispositif de moyen voire de long terme, ainsi que des conditions d'accès déterminées telles que le reste-à-vivre ou le quotient familial. Dans les structures tels que les AMAP ou Jardins de Cocagne dédiés aux paniers, les personnes bénéficiant d'un panier solidaire doivent généralement adhérer à la structure et seul le prix d'achat du panier les différencie des autres adhérents (Réseau Cocagne, 2018). Les paniers solidaires de produits frais présentent plusieurs avantages au regard des enjeux de lutte contre la précarité alimentaire :

- La précarité alimentaire est souvent marquée par la quasi-absence de consommation de légumes frais (B. Badia et al., 2014). Or, les paniers solidaires peuvent permettre aux personnes de se procurer des fruits et légumes et de les intégrer dans leur régime alimentaire (Réseau cocagne, 2018).
- Dans le cadre des paniers solidaires de produits frais, « *la participation financière de tous les adhérents réduit le sentiment d'exclusion sociale des personnes et participe à la valorisation de chacun en tant que consommateur responsable* » (Réseau Cocagne, 2018).
- Dans certaines démarches, les paniers solidaires sont mis à disposition dans des dispositifs de mixité de public qui contribuent également à réduire le sentiment d'exclusion et la stigmatisation.
- Les paniers de produits locaux co-construits avec les acteurs des systèmes alimentaires du territoire permettent aux personnes qui y ont accès de contribuer directement au soutien et au développement de l'agriculture locale durable.

## Principes de fonctionnement des dispositifs

### **Modalités d'accès**

- ✓ Les travailleurs sont généralement les acteurs qui orientent les personnes vers les paniers solidaires. Ils prennent en compte la volonté et la disponibilité de la personne à s'engager dans ce dispositif de moyen voire de long terme ainsi que des conditions d'accès déterminées telles que le reste-à-vivre ou le quotient familial.
- ✓ Les personnes bénéficiant d'un panier solidaire doivent généralement adhérer à la structure et l'obtention d'un panier solidaire est généralement conditionnée par une participation financière des personnes<sup>2</sup>.
- ✓ Le prix du panier dépend de leurs moyens de subsistance et de leur situation économique.

### **Accueil et accompagnement**

- ✓ Dans certaines démarches, les paniers solidaires sont mis à disposition dans des dispositifs de mixité de public qui contribuent également à réduire le sentiment d'exclusion et la stigmatisation.
- ✓ Certaines structures proposent des démarches d'accompagnement à l'appropriation de nouvelles pratiques alimentaires dans des démarches non stigmatisantes (ex. formation « bien vivre alimentaire » de Cocagne).

### **Organisation matérielle**

- ✓ Les paniers solidaires de produits frais peuvent être construits en lien avec les acteurs des systèmes alimentaires du territoire<sup>3</sup>.

## Des exemples de projets

### **Un exemple d'initiative portée par une association locale**

#### **Le projet ALISOL de Marché sur l'Eau – Seine-Saint-Denis**

Milieu : Urbain / Rural

Les impacts quantitatifs du projet : 72 familles en 2020

Les caractéristiques qualitatives du projet : 

Marché sur l'Eau est une association qui vise à offrir aux franciliens la possibilité d'acheter des fruits et légumes locaux, produits en Île-de-France et de qualité. Leur démarche consiste à proposer à la vente des denrées alimentaires produites à moins de 100km de Paris dans des fermes familiales. Dans un souci de durabilité, les denrées sont acheminées par bateau et sont

<sup>2</sup> L'objectif d'une participation financière de tous les adhérents est de réduire le sentiment d'exclusion sociale des personnes, tout en participant à la valorisation de chacun en tant que consommateur responsable.

<sup>3</sup> Ce dispositif présente l'avantage de permettre aux personnes qui y ont accès de contribuer directement au soutien et au développement de l'agriculture locale durable.

vendus à proximité des quais. Depuis 2020, l'association a relancé son programme ALISOL qui consiste à promouvoir une alimentation solidaire pour tous et toutes et a pour mission de permettre à un public en situation de précarité de bénéficier à coût réduit des paniers de fruits et légumes vendus par la structure.

✓ Pour en savoir plus : <https://www.marchesurleau.com/alimentation-solidaire/alisol-aux-courtillieres/>

## **Deux exemples d'initiatives portées par des associations nationales**

### **Les jardins de Cocagne – France**

Milieu : NA

Les impacts quantitatifs du projet : NA

Les caractéristiques du projet : NA

Le projet des de paniers solidaires du Réseau Cocagne se structure autour de **4 piliers** :

1. Un accès régulier à des paniers de légumes bio ou durable et en général locaux pour des personnes en situation de précarité.
2. Une offre inclusive qui suppose un traitement égal de tous les adhérents sans discrimination ni stigmatisation.
3. Des outils de médiation et actions collectives visant à l'appropriation de nouvelles pratiques alimentaires.
4. L'adhésion à un projet associatif et des espaces de partage et de concertation.

✓ Pour en savoir plus : Paniers Solidaires - Réseau Cocagne ([reseaucocagne.asso.fr](http://reseaucocagne.asso.fr))

### **Les paniers solidaires du Secours Catholique – France**

Milieu : NA

Les impacts quantitatifs du projet : 1034 foyers en situation de vulnérabilité touchés

Les caractéristiques du projet :: 

Avec la crise sanitaire, le Secours catholique a mis en place un programme national constitué de 49 projets de paniers frais solidaires dans 24 départements. Ces projets sont travaillés selon 5 critères : dignité, ouverture à toutes et à tous, collectifs et participatifs, ancrage territorial, respect d'une alimentation durable. Des projets sont en cours dans toute la France, comme à Blois dans le Loir-et-Cher, où des paniers sont destinés aux familles monoparentales ou encore dans le Var où les paniers sont à destination d'étudiants en lien avec le Crous.

✓ Pour en savoir plus : [Paniers frais : des producteurs locaux solidaires](#)

## **Un exemple d'initiative internationale**

### **Le projet « Ecoles enracinées » d'Équiterre et du Système alimentaire montréalais - Canada**

Milieu : Urbain / Rural

Les impacts quantitatifs du projet : NA

Les caractéristiques qualitatives du projet : 

Le projet Écoles enracinées a comme objectif de promouvoir les aliments locaux et biologiques dans les établissements scolaires de l'Île de Montréal. L'objectif est d'augmenter l'intérêt des enfants et de leur famille à l'égard d'une alimentation saine et locale et ainsi contribuer à accroître la demande de produits locaux. En 2020, suite à l'épidémie de Covid-19 est créé une

initiative de paniers solidaires au sein du projet « Ecoles enracinées ». Elle consiste à permettre aux établissements participants et aux agriculteurs de bénéficier de la vente de paniers de légumes biologiques et locaux, tout en offrant la possibilité aux familles de faire don d'un panier de légumes aux personnes en situation de précarité via les banques alimentaires ou organismes de quartier.

✓ Pour en savoir plus : <https://www.equiterre.org/fr/articles/actualite-ecoles-enracinees-lance-les-paniers-solidaires-une-facon-de-renforcer-la-securite-alimenta>

### Complément d'information

#### Diverses initiatives associatives favorisent le développement des sources d'approvisionnement en produits frais

Au-delà de paniers solidaires en produits frais, l'approvisionnement en produits frais de l'ensemble des formes des luttes contre la précarité alimentaire constitue un enjeu important. Face à ce constat les acteurs de la LPA développent de nouvelles modalités d'approvisionnement en produits frais :

#### Le glanage par Horizons Solidaires et SOLAAL – Saint-Malo

Milieu : NA

Dimensions quantitatives du projet : NA

Les caractéristiques du projet : NA

Horizons Solidaires est le pôle de développement de l'Economie Sociale et Solidaire du Pays de Saint-Malo portant le projet « Glanage Solidaire ». Afin de pérenniser cette activité, Horizons Solidaires a créé un partenariat avec le relais régional SOLAAL en 2015. Les personnes en situation de précarité et/ou d'isolement souhaitant participer à l'action sont invitées par le pôle à aller glaner des légumes non récoltés dans les champs mis à disposition par des agriculteurs pour en faire don par la suite à des associations d'aide alimentaire. Ces actions permettent de faire le lien avec les producteurs et permettent aux personnes de s'impliquer dans leur alimentation.

✓ Pour en savoir plus : [Le glanage par Horizons Solidaires](#)

#### Transformation de poissons invendus : l'initiative des Paniers de la mer - France

Milieu : Urbain / Rural

Les impacts quantitatifs du projet : NA

Les caractéristiques qualitatives du projet : 

Ces structures d'insertion par l'activité économique mettent en place au profit de l'aide alimentaire, une offre nationale de produits de la mer, transformée par les salariés en insertion. Chaque matin, une partie des invendus en poisson sont récupérés sur les criées et sont amenés dans les ateliers des Paniers de la mer où ils sont transformés et conditionnés. Par la suite, ils sont livrés aux associations d'aide alimentaire sur l'ensemble du territoire. La structure forme en moyenne une centaine de salariés en réinsertion par an dans ses ateliers. Cette association permet ainsi la réinsertion professionnelle de personnes sans emploi, tout en permettant l'accès à des produits de la mer de qualité à des bénéficiaires de l'aide alimentaire. La structure met également en place des ateliers cuisine pour faire découvrir une cuisine simple, saine et peu coûteuse tout en valorisant la consommation des produits de la mer, des fruits et des légumes.

✓ Pour en savoir plus : <http://www.panierdelamer.fr/>

### ✓ **Qu'est-ce qu'une distribution de repas ?**

Les distributions de repas préparés sont généralement proposées dans des lieux et à heures généralement fixes, soit à emporter soit à consommer sur place dans des lieux d'accueil. Souvent ces lieux d'accueil de jour gérés par des acteurs de la lutte contre l'exclusion sont ouverts pour se reposer, créer du lien social (échanger entre usagers ou avec des professionnelles ou des bénévoles des associations) et proposent des services pratiques indispensables aux personnes en grande précarité (accès aux droits, accompagnements aux démarches etc.).

Les distributions de repas préparés sont des formes classiques de l'aide alimentaire en France pour la grande précarité, notamment les personnes à la rue. Ces modèles de distribution sont encore relativement utilisés par les grands réseaux associatifs (DGCS, 2016) et les initiatives citoyennes ciblant ces publics.

### ✓ **A quels publics sont destinés les distributions de repas et à quels besoins répondent-elles ?**

Les distributions de repas visent avant tout des personnes en très grande exclusion, et/ ou en situation d'urgence et ont pour objectif « d'aller-vers » les personnes à la rue (sans domicile fixe, sans-abri, etc.). L'accès aux distributions de repas nécessitent parfois s'inscrire, de justifier de ses ressources ou de son statut.

En tant que premier maillon de la veille sociale, les distributions de repas peuvent avoir un rôle déterminant dans la prise en charge des personnes en grande exclusion telles que celles à la rue qui ne sollicitent pas ou plus les services d'aide alimentaire et/ou de droit commun – tels que les soins ou encore l'hébergement (Groupe de travail national « maraudes & Samu sociaux, 2018), et peuvent être une entrée vers la création d'un lien social et un accompagnement. L'accès à des repas préparés est indispensable pour les personnes n'ayant pas accès à des lieux pour cuisiner. Il peut donc compléter temporairement l'alimentation des ménages en hébergement d'urgence.

## Principes de fonctionnement des dispositifs

### **Modalités d'accès**

- ✓ L'accès à tous les repas peut être universel sans prescription ni justificatif.
- ✓ Les distributions de repas au camion reposent sur le principe d'aller-vers. Il s'agit de proposer dans la rue, des rendez-vous sur des points fixes, pour permettre, à des personnes en grande précarité (notamment les personnes en situation de rue) de bénéficier de repas à consommer sur place.
- ✓ Les distributions de repas par des structures qui luttent contre la pauvreté sont généralement proposées dans des lieux et à heures généralement fixes, soit à emporter soit à consommer sur place dans des lieux d'accueils.

### **Accueil et accompagnement**

- ✓ Si les repas organisés directement dans la rue permettent la création d'espaces de convivialité, ceux-ci permettent également aux acteurs de la lutte contre la précarité alimentaire de proposer un accompagnement complémentaire visant à répondre aux besoins de premières nécessités des personnes accueillies (ex. aide matérielle, aide aux démarches administratives, prise en charge sanitaire...).
- ✓ Les structures de l'action sociale qui proposent des distributions de repas constituent des lieux d'accueil, sont ouverts pour se reposer, créer du lien social (échanger entre usagers ou avec des professionnelles ou des bénévoles des associations) et proposent souvent des services pratiques indispensables aux personnes en grande précarité (accès aux droits, accompagnements aux démarches etc.).
- ✓ Les bénévoles sont formés à l'interculturalité, l'éducation populaire et l'accueil inconditionnel et peuvent inclure des personnes qui ont été bénéficiaires de ces mêmes dispositifs.

### **Organisation matérielle**

- ✓ Les distributions de repas peuvent également prendre la forme de dispositifs itinérants (camion, bus...) qui donnent des rendez-vous réguliers à un point fixe.
- ✓ La composition des denrées et repas peut dans certains cas être discutée avec les personnes concernées pour s'adapter à leurs attentes, contraintes, et besoins.
- ✓ Les aliments et produits distribués peuvent être issus de filières agricoles locales et durables, en partenariat avec les acteurs des systèmes alimentaires locaux. Les dons et récupération d'inventus de produits frais non ou peu transformés peuvent diversifier les sources d'approvisionnement temporairement mais les dispositifs anticipent une baisse de ces sources avec le succès de la lutte contre le gaspillage à la source.  
Des salariés en insertion économique peuvent dans certains cas préparer les repas.

✓ La préparation des repas peut être mutualisées et collaborative avec des dispositifs s'adressant à d'autres publics comme les restaurants solidaires, cantines populaires, disco soupe, etc.

## Des exemples de projets

### **Un exemple d'initiative portée par une association locale**

#### **Les repas chauds de l'association La Marmite - Bondy**

Milieu : Urbain / Rural

Les impacts quantitatifs du projet : 16400 repas/an

Les caractéristiques qualitatives du projet : 

L'association La Marmite intervient auprès d'un public en situation de grande précarité sanitaire et sociale par le biais de son accueil de jour. Elle propose aux personnes un accueil inconditionnel et leur fournit un café et un repas chaud ainsi que l'accès à des douches, à un vestiaire, à un coin cuisine et à une laverie. Les repas chauds produits par La Marmite sont confectionnés par les personnes participant à son atelier et chantier d'insertion en restauration. Ainsi, selon les derniers chiffres publiés sur son site internet, la structure distribue près de 16 000 repas par an aux personnes en situation de précarité extrême.

✓ Pour en savoir plus : [Association La Marmite – Association reconnue d'intérêt général \(asso-lamarmite.org\)](http://lamarmite.org)

### **Un exemple d'initiative portée par une association nationale**

#### **Les Food trucks solidaire de l'Ordre de Malte - Ile-de-France**

Milieu : Urbain / Rural

Les impacts quantitatifs du projet : NA

Les caractéristiques qualitatives du projet : NA

En Ile-de-France, trois food-trucks solidaires proposent des repas chauds, complets (entrée, plat, fromage et dessert), à consommer sur place à des personnes en situation de précarité préalablement identifiées (sans-abris, étudiants à faibles revenus, personnes hébergées en hôtel social). Cette activité, prénommé « La Table de Malte », a pour objectif également de proposer un moment convivial basé sur une restauration de qualité et un accueil dédié. Le camion est doté d'une salle en arrière, permettant de faire un accompagnement individualisé et de proposer différentes actions selon les besoins (distribution de kits d'hygiène, accueil administratif, prise en charge sanitaire etc.)

✓ Pour en savoir plus : <https://www.ordredemaltefrance.org/actions/aide-alimentaire-et-petits-dejeuners/>



## Un exemple d'initiative internationale

### Le projet Gloucester de l'association FoodCycle - Angleterre

Milieu : Urbain / Rural

Les impacts quantitatifs du projet : NA

Les caractéristiques qualitatives du projet : 

Ce projet a été créé par FoodCycle en collaboration avec l'Église méthodiste St John's Northgate dans la ville de Gloucester. L'objectif de cette initiative est de fournir des repas aux personnes en situation de précarité et/ou isolées en utilisant des denrées qui autrement seraient gaspillées. La préparation des repas, l'accueil des personnes concernées et la réalisation des collectes sont ouverts à tous et à toutes. Ces repas gratuits sont préparés une fois par semaine et tout le monde peut venir manger sans justificatif de ressources. En parallèle, de cette distribution de repas, FoodCycle a mis en place le service "Check-in and Chat" pour rompre l'isolement des personnes autour de rencontres hebdomadaires.

✓ Pour en savoir plus : <https://www.foodcycle.org.uk/location/gloucester/>

## FICHE N°4

## LES EPICERIES SOCIALES ET SOLIDAIRES



### ✓ Qu'est-ce qu'une épicerie sociale et/ou solidaire ?

Les épiceries sociales et solidaires participent à la lutte contre la précarité alimentaire en proposant des denrées alimentaires, et si possible des produits d'hygiène et d'entretien, contre participation financière. Leurs projets s'inscrivent dans les principes de solidarité et de dignité et visent à promouvoir l'émancipation, le renforcement du lien social et la santé par l'alimentation. **Les épiceries sociales et/ou solidaires proposent « dans des espaces aménagés comme des commerces « classiques », une aide alimentaire à un public en précarité moyennant une participation financière minimale (souvent entre 10 et 30% du prix affiché, mais parfois davantage, et/ou avec une adaptation des taux de participation à la situation des personnes concernées) » (DGCS, 2016).**

Les projets signataires de la Charte nationale des [Epiceries sociales solidaires](#)<sup>4</sup> s'inscrivent dans les principes de solidarité et de dignité et visent à promouvoir l'émancipation, le renforcement du lien social et la santé par l'alimentation.

### ✓ A quels publics sont destinés les ESS et à quels besoins répondent-elles ?

Les ESS s'adressent à des publics ayant des restes à vivre suffisant pour payer une partie de leur alimentation. Les épiceries sociales et/ou solidaire permettent aux personnes de choisir librement les produits qu'elles souhaitent consommer dans des conditions d'achats – participation financière, affichage des prix, espace d'encaissement, etc. – qui s'apparentent à

---

<sup>4</sup> La Charte nationale des ESS est une co-production des principaux acteurs du secteur. Celle-ci vise à accompagner le développement des épiceries sociales et solidaires, en définissant des critères communs autour desquels différentes structures se retrouvent. Il convient de noter que les ESS signataires de la Charte font l'objet d'une habilitation au titre de l'aide alimentaire qui est obligatoire au niveau nationale ou régionale.

celles d'un commerce de proximité. De fait, nombres d'épiceries revendiquent l'autonomie des personnes accueillies et leur laissent une liberté de choix garante de leur dignité (DGCS, 2017).

Différents types de publics sont accueillis selon les structures :

Certaines épiceries sont exclusivement destinées à des personnes en situation de précarité. Leur accès à la structure est défini par des critères notamment financiers sur prescription sociale pour une durée limitée.

Les épiceries dites « en mixité de public » ont un fonctionnement où généralement une partie des denrées vendues sont accessibles à tous les publics avec des tarifs différenciés selon les catégories socio-économiques, et une partie des denrées vendues peut être réservée aux publics en situation de précarité (quelque fois avec des tarifs différenciés également au sein des publics en situation de précarité). Les clients dont la situation économique le permet, réalisent des achats au prix du commerce ou à un prix plus élevé pour permettre à d'autres de bénéficier d'une tarification « sociale » (DGCS, 2017).

## Principes de fonctionnement des dispositifs

L'épicerie fournit des produits en libre choix contre une participation financière, dans un lieu qui se présente comme un commerce de proximité. L'accès à l'épicerie est accordé pour une durée déterminée et éventuellement renouvelable. Un accompagnement personnalisé y est proposé.

### **Modalités d'accès**

- ✓ Les conditions d'accès sont définies par l'épicerie, dans le respect des règles relatives à la lutte contre la précarité alimentaire. Ces conditions écrites sont communicables et s'appuient sur des critères objectifs.
- ✓ Les demandes sont étudiées dans le cadre d'une procédure formalisée.
- ✓ Toute personne a le droit de voir sa demande d'accès étudiée.

### **Accueil et accompagnement**

- ✓ L'épicerie propose un temps d'accueil personnalisé. Elle est un lieu d'écoute et de convivialité où la confidentialité est respectée. A minima deux entretiens individuels et confidentiels y sont menés par des personnes formées, externes ou internes à l'épicerie :
  - Afin de partager les objectifs personnels auxquels l'accès à l'épicerie contribue.
  - Au terme de la durée d'accès, afin de faire un point de situation.
- ✓ L'épicerie propose des temps collectifs animés, en interne ou en externe.

### **Organisation matérielle**

- ✓ L'épicerie, fixe ou itinérante, est aménagée pour s'apparenter à un commerce de proximité : rayonnages, affichage des prix (dont la valeur marchande), espace d'encaissement.

- ✓ Elle propose une offre diversifiée de produits. Les produits proposés par les épiceries sociales et solidaires se rapprochent des recommandations du Programme National Nutrition Santé.
- ✓ Les produits sont accessibles en libre choix et dans la mesure du possible en libre-service, dans les limites quantitatives fixées par l'épicerie.
- ✓ La participation financière est proportionnelle à la valeur marchande des produits.
- ✓ De plus en plus d'épiceries promeuvent une alimentation de qualité et cherchent un mode d'achats des produits en circuits courts en substitution ou complémentarité avec les denrées du FEAD, des ramasses et des dons.

## Des exemples de projets

### **Un exemple d'initiative portée par une association locale**

#### **L'épicerie sociale et solidaire : Association Actishop - Ferques (Pas de Calais)**

Milieu : Urbain / Rural

Les impacts quantitatifs du projet : NA

Les caractéristiques qualitatives du projet : 

Créée en novembre 2002, l'association Actishop a pour but d'organiser des animations locales et d'apporter une aide alimentaire aux personnes en difficulté, sous la forme d'une épicerie sociale et solidaire. Pour pouvoir bénéficier de l'épicerie, il est nécessaire d'être bénéficiaire d'un bon alimentaire qui peut être attribué par le CCAS ou des associations partenaires. Au moment de l'achat des denrées, une participation correspondant à 10% de la valeur du produit est demandée aux personnes. Parfois, l'association est amenée à solliciter les personnes bénéficiant de l'épicerie pour des ateliers, du bénévolat ou encore des réunions afin de garantir le bon fonctionnement de la structure. De plus, Actishop met en œuvre d'autres activités dont des ateliers de cuisine et a ouvert un jardin dont il est possible d'acheter la production.

✓ [Pour en savoir plus](#)

### **Deux exemples de projets locaux membres de réseaux nationaux**

#### **EPISOL : membre du réseau UGESS - Grenoble (Isère)**

Milieu : Urbain / Rural

Les impacts quantitatifs du projet : NA

Les caractéristiques qualitatives du projet : 

EPISOL est un concept original d'épicerie locale et solidaire accueillant tout public en mixité avec un système de tarification différenciée selon les revenus de chacun et favorisant l'implication de chacun et la création de lien social. Il se déploie sous la forme d'un magasin (chantier d'insertion), d'une épicerie mobile et de paniers de fruits et légumes à Grenoble et son agglomération. EPISOL coordonne le réseau CALISOLI – Collectif d'Acteurs de l'Alimentation Solidaire en Isère – afin de favoriser l'échange de pratiques, les mutualisations et l'entraide entre ses membres, le transfert d'expérience auprès de porteurs de projets souhaitant créer des initiatives similaires en France et le soutien à la recherche et à l'enseignement autour des questions d'alimentation solidaire et plus largement d'économie sociale et solidaire par le biais de témoignages, de visites.

✓ Pour en savoir plus : <https://episol.fr/>

## Épicerie du Bocage Bourbonnais : membre du réseau ANDES – Auvergne Rhône-Alpes

Milieu : Urbain / Rural

Les impacts quantitatifs du projet : NA

Les caractéristiques qualitatives du projet : 

Cette épicerie solidaire ANDES permet à des bénéficiaires de 38 communes de bénéficier de ses services. En effet, 38 communes adhèrent à l'épicerie. En adhérant à l'épicerie, les communes permettent à leurs habitants de pouvoir y accéder. L'épicerie a un site principal et quatre autres sites. Ces sites ont été choisis de manière concertée dans le cadre d'un projet de territoire, de façon à ce que l'épicerie puisse couvrir au mieux les cantons qui devaient être son territoire d'intervention. Les locaux sont mis à disposition par des communes. L'équipe se déplace une demi-journée par semaine dans chaque local pour la vente aux bénéficiaires, et l'accompagnement individuel des bénéficiaires par la CESF. Les ateliers et animations peuvent avoir lieu sur tous les sites.

L'épicerie fonctionne sous la forme d'un atelier chantier d'insertion (ACI). Les salariés en insertion vont chercher des personnes non véhiculées chez elles pour les amener faire leurs courses et participer aux activités. Depuis le confinement, ils livrent également des paniers lorsque les personnes ont des problèmes de mobilité qui les empêchent de se déplacer. La structure vient d'acquérir un nouveau véhicule qui sera le support d'une nouvelle activité : aller chercher et emmener les bénéficiaires de l'épicerie à des rendez-vous hors épicerie (ex : ACR RV médicaux, administratifs, etc.).

✓ Pour en savoir plus : [L'Épicerie Solidaire du Bocage Bourbonnais vous accueille !! - Épicerie Solidaire du Bocage bourbonnais % % \(epicerie-solidaire-bocage03.fr\)](https://epicerie-solidaire-bocage03.fr)

### **Un exemple d'initiative internationale**

#### **L'épicerie communautaire de La Bouchée généreuse - Canada**

Milieu : Urbain / Rural

Les impacts quantitatifs du projet : NA

Les caractéristiques qualitatives du projet : 

Située dans la ville de Québec au Canada, cette épicerie s'adresse aux personnes en situation de précarité. Elle vend à prix réduit des produits alimentaires de base (boîtes de conserve, jus, etc.) et des produits plus spécifiques tels que de produits pour bébé ou encore des produits d'hygiène. En parallèle de l'épicerie, la structure propose d'autres services aux personnes bénéficiaires tels qu'un service de consultation gratuit avec des avocats ou encore l'accès à des services d'optiques (lunettes à prix réduits, etc.). La structure réalise également des activités de distribution alimentaire d'urgence.

✓ Pour en savoir plus : <https://laboucheegenerouse.org/services/>

**✓ Qu'est-ce qu'un groupement d'achats citoyen destiné à lutter contre la précarité alimentaire ?**

Les groupements d'achats citoyens sont des regroupements de personnes dont l'objectif est de s'approvisionner en produits alimentaires – mais pas uniquement – souvent dans une optique de contact le plus direct possible avec le monde agricole, pour son soutien et la recherche de qualité à prix réduits. Ces citoyens s'organisent en partie bénévolement, mais sont souvent appuyés par des salariés, et réalisent des commandes groupées, régulièrement auprès de différents producteurs, grossistes, centrales d'achats locaux, ou en circuits courts (CIVAM, 2019). Ces groupements de consommateurs peuvent être mixtes et inclure certains citoyens en précarité ou émaner directement d'organisation exclusivement composées de citoyens en situation de précarité alimentaire.

**✓ A quels publics sont destinés les groupements d'achats citoyens et à quels besoins répondent-ils ?**

Les groupements d'achats citoyens sont ouverts à tous et à toutes mais seules les adhérents et adhérentes peuvent bénéficier des tarifs et des produits dont dispose la structure. Les groupements d'achats citoyens contribuent à la lutte contre la précarité alimentaire, notamment en permettant aux personnes d'accéder à une alimentation de qualité à prix réduits grâce à l'achat groupés, la réduction des intermédiaires, et le recours aux bénévoles.

En outre, les groupements d'achats qui se fournissent auprès de producteurs locaux ou en circuits courts font généralement preuve de solidarité avec des producteurs en leur assurant une rémunération juste (CIVAM, 2019) et contribuent ainsi au développement de systèmes alimentaires territoriaux.

Enfin, les groupements d'achats qui s'implantent au cœur des quartiers défavorisés participent au développement de la cohésion sociale des territoires.

## Principes de fonctionnement des dispositifs

### **Modalités d'accès**

✓ Les groupements d'achats citoyens sont ouverts à tous et à toutes mais seuls les adhérents et adhérentes peuvent bénéficier des tarifs différenciés et des produits dont dispose la structure.

### **Accueil et accompagnement**

✓ Les groupements de consommateurs peuvent être mixtes et inclure certains citoyens en précarité ou émaner directement d'organisation exclusivement composées de citoyens en situation de précarité alimentaire.

✓ Les personnes en situation de précarité participant à des groupements d'achats prennent part au fonctionnement de la structure.

✓ Gouvernance inclusive

### **Organisation matérielle**

✓ Les participants aux groupements d'achat s'organisent en partie bénévolement, mais sont souvent appuyés par des salariés, et réalisent des commandes groupées, régulièrement auprès de différents producteurs, grossistes, centrales d'achats locaux, ou en circuits courts.

✓ Contribution à la cohésion sociale par l'animation de la vie sociale du quartier, la vie citoyenne.

## Des exemples de projets

### **Un exemple d'initiative portée par une association locale**

#### **Les achats groupés de l'association Emplettes et Cagettes - Meurthe-et-Moselle**

Milieu : Urbain / Rural

Dimensions quantitatives du projet : NA

Les caractéristiques du projet NA

Créée en 2019, avec pour objectif de proposer des achats groupés de produits locaux, de qualité et accessibles à tous et toutes, cette association est située à Toul. Pour bénéficier du groupement d'achat, une adhésion symbolique d'1€ par an est demandée. Les produits sont destinés en priorité aux personnes en situation de précarité. Le groupement d'achat repose sur un fonctionnement participatif et bénévole.

✓ Pour en savoir plus : [https://www.terresdelorraine.org/fr/actualites/emplettes-et-cagettes\\_-n.html](https://www.terresdelorraine.org/fr/actualites/emplettes-et-cagettes_-n.html)

### **Un exemple d'initiative portée par une association nationale**

#### **Le réseau VRAC national, Vers un Réseau d'Achats en Commun – France**

Milieu : Urbain / Rural (quartiers défavorisés ou dévitalisés)

Dimensions quantitatives du projet : NA

Les caractéristiques du projet : 

Le modèle de groupements d'achats VRAC répond à la volonté de bâtir une approche systémique de la lutte contre la précarité alimentaire. Le réseau VRAC national est composé de près de 70 associations VRAC locales. Ces structures sont ouvertes à tous, inclusives, et permettent aux habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville de s'acquitter des denrées proposées à prix coutant, en circuits-courts et sans emballages. L'objectif des associations VRAC locales est de proposer aux habitants des produits de première nécessité de qualité, à des prix accessibles, pour leur permettre de s'inscrire dans des pratiques de consommation durable. Les habitants ont la possibilité de prendre part à la gouvernance de la structure ; ce qui permet de réactiver le pouvoir d'agir des personnes.

✓ Pour en savoir plus : <https://vrac-asso.org/>

### ***Un exemple d'initiative internationale***

#### **Le groupement d'achat GasQuinzano « La Coccinella » - Italie**

Milieu : Urbain / Rural

Dimensions quantitatives du projet : NA

Les caractéristiques du projet : NA

Situé à Vérone, ce groupement d'achat est ouvert à tous et à toutes et ne comporte pas de frais d'adhésion. Le but de cette structure est de promouvoir une consommation respectueuse de l'environnement et la solidarité entre les membres et de soutenir les petits producteurs locaux en leur garantissant une rémunération équitable. Ainsi, GasQuinzao propose aux personnes de réaliser des achats collectifs de produits alimentaires et non alimentaires et promeut l'information des membres sur l'agriculture biologique et l'alimentation (impact sur l'environnement, recettes, etc.).

✓ Pour en savoir plus : <http://www.gasquinzano.it/wordpress/>

### ✓ **Qu'est-ce qu'un jardin collectif et un jardin pédagogique ?**

Il existe plusieurs formes de jardins qui peuvent contribuer à l'alimentation des personnes en situation de précarité. Il est notamment pertinent de citer :

- Les jardins familiaux ou jardins ouvriers constituent des terrains divisés en parcelles, affectées par les collectivités territoriales ou par les associations de jardins familiaux à des particuliers y pratiquant le jardinage pour leurs propres besoins et ceux de leur famille, à l'exclusion de tout usage commercial. En outre, dans un but pédagogique ou de formation au jardinage, certaines parcelles de jardins familiaux peuvent être affectées à des personnes morales par convention conclue entre celles-ci et les collectivités territoriales ou les associations de jardins familiaux. »
- Les jardins partagés, créés ou animés collectivement, ayant pour objet de développer des liens sociaux de proximité par le biais d'activités socioculturelles et étant accessibles au public. »
- Les jardins maraîchers poursuivent un objectif de production légumière et fruitière plus ou moins intensif.

A ces définitions, nous pouvons ajouter celle de jardin pédagogique où les activités de jardinage sont à visée pédagogique (écologie, etc.) et de sensibilisation ou favorisent la formation au jardinage (Métropole Nice Côte d'Azur, 2016).

### ✓ **A quels publics sont destinés les jardins collectifs et pédagogiques et à quels besoins répondent-ils ?**

Les jardins familiaux et les jardins partagés sont ouverts à tout public sans conditions de ressources. Néanmoins, dans certains cas, il faut être adhérent de la structure les gérant pour y avoir accès. L'accès au jardin s'inscrit alors dans le parcours des personnes et l'accès est permis après une orientation par un organisme prescripteur.

---

<sup>5</sup> Cette fiche ne traite pas des ateliers et chantiers d'insertion que sont les jardins d'insertion définis à l'article L.5132-15 du Code du travail.



Pour ce qui est des jardins pédagogiques, ils sont généralement ouverts à un public large (enfants, familles, retraités, adultes, jeunes, etc.) mais peuvent parfois être destinés exclusivement aux publics scolaires et aux enfants en bas-âge.

Les associations de jardins collectifs qui mettent à disposition des personnes « des parcelles de terre que leurs exploitants cultivent personnellement, en vue de subvenir aux besoins de leur foyer » (Article L561-1, Code rural et de la pêche maritime) s'inscrivent dans les objectifs de la lutte contre la précarité alimentaire en valorisant l'autoproduction et l'autoconsommation et en permettant aux personnes d'économiser mais également d'être autonomes et de prendre en main leur consommation. Les jardins collectifs remplissent également une « fonction nourricière » et offrent aux personnes en situation de précarité « un complément de ressources » (Métropole Nice Côte d'Azur, 2016).

## Principes de fonctionnement des dispositifs

### **Modalités d'accès**

- ✓ Les jardins collectifs sont ouverts à tout public sans conditions de ressources.
- ✓ Dans certains cas, il faut être adhérent de la structure gérant les jardins collectifs pour y avoir accès. Dans cette situation, l'accès au jardin s'inscrit généralement dans le parcours des personnes et l'accès est permis après une orientation par un organisme prescripteur.
- ✓ Les jardins pédagogiques, sont généralement ouverts à un public large (enfants, familles, retraités, adultes, jeunes, etc.) mais peuvent parfois être destinés exclusivement aux publics scolaires et aux enfants en bas-âge.

### **Accueil et accompagnement**

- ✓ Les jardins collectifs et pédagogiques proposent pour la plupart des ateliers de jardinage mais aussi de sensibilisation à la nature (ex. cueillette sauvage, reconnaissance végétale...).

### **Organisation matérielle**

- ✓ Les associations de jardins collectifs qui mettent à disposition des individus des parcelles de terre que leurs exploitants cultivent personnellement, en vue de subvenir aux besoins de leur foyer s'inscrivent dans les objectifs poursuivis par la politique de lutte contre la précarité alimentaire en valorisant l'autoproduction et l'autoconsommation et en permettant aux personnes d'économiser mais également d'être autonomes et de prendre en main leur consommation.
  - ✓ Les jardins collectifs ou pédagogiques peuvent s'inscrire dans le cadre de remobilisation de friches urbaines, contribuant notamment à la revitalisation de l'espace urbain.
  - ✓ Les jardins peuvent employer des personnes en réinsertion (ex. jardins maraîchers).
- Les jardins collectifs et pédagogiques constituent des terrains intéressants pour expérimenter des itinéraires techniques de culture issus de l'agriculture alternative : maraîchage sur sol vivant, permaculture.

## Des exemples de projets

### **Deux exemples d'initiatives portées par des acteurs locaux**

#### **Le jardin partagé de Trenelle-citron - Martinique**

Milieu : NA

Les impacts quantitatifs du projet : NA

Les caractéristiques du projet : 

Le jardin de Trenelle-Citron est situé dans le quartier populaire du même nom à Fort-de-France en Martinique. Dans ce jardin, une première partie des parcelles est gérée par les salariés de l'association et des jeunes du quartier en service civique et une deuxième partie est mise à disposition des habitants du quartier pour qu'ils puissent cultiver des légumes. Le but est de promouvoir les échanges de savoir-faire, l'approvisionnement alimentaire en circuit court et le partage des terres. Le jardinage permet également de tisser du lien social et de valoriser les productions agricoles locales. Les produits du jardin sont proposés à prix réduits aux adhérents de l'association.

✓ Pour en savoir plus : <https://agriculture.gouv.fr/martinique-le-jardin-partage-de-trenelle-citron-un-projet-educatif-et-solidaire>

#### **Association les jardins du Cygne – Hauts de France**

Milieu : urbain / rural

Les impacts quantitatifs du projet : NA

Les caractéristiques du projet : 

Dans le cadre des contrats villes, des personnes en précarité sont accueillies dans des jardins partagés. Tous les mercredis, en fonction des saisons, des ateliers leurs sont proposés. Il peut s'agir d'atelier « couture » pour réaliser les sacs de ramassage des légumes, des ateliers « cuisine » pour savoir comment travailler les légumes, des ateliers sur l'agriculture biologique... De plus, l'association propose quatre événements annuels au cours desquels les personnes fragilisées vendent leurs productions et celles des agriculteurs locaux.

Enfin, un professionnel de l'association travaille avec ces bénéficiaires pour les guider vers les bonnes structures d'aide en fonction de leur profil.

✓ Pour en savoir plus : [LES JARDINS DU CYGNE - ARNEKE](#)

### **Un exemple d'initiative internationale**

#### **L'initiative « Incredible Edible » - Angleterre**

Milieu : NA

Dimensions quantitatives du projet : NA

Les caractéristiques du projet : NA

Lancée en 2008 à Todmorden par un groupe de citoyen, cette initiative – plus connue en France sous le nom « Incroyables Comestibles » – a pour objectif de produire des fruits et légumes gratuits pour tous dans une démarche d'autosuffisance alimentaire. Des groupes de citoyens font pousser dans les endroits disponibles en milieu urbain (jardins en pieds

d'immeuble, bacs de jardinage, jardins collectifs, etc.) des arbres fruitiers ou encore des légumes et laissent leurs productions en libre-service. Ainsi, les personnes en situation de précarité mais également les habitants du quartier, les bénévoles ou toute personne le souhaitant peuvent les récolter.

✓ Pour en savoir plus : <https://www.incredible-edible-todmorden.co.uk/home>

### ✓ **Qu'est-ce qu'une maraude alimentaire ?**

Le principe des maraudes est d'aller à la rencontre des personnes directement dans la rue afin de leur proposer sans contrepartie principalement des denrées alimentaires (soupe, café, thé, sandwichs, repas), des produits d'hygiène et « textiles » (sacs à dos, duvets, etc.). Les maraudes sont le plus souvent organisées par les associations, mais elles peuvent également mobiliser des associations de culte ou des citoyens. Ce sont des unités mobiles (pédestres, en voiture, camion, etc.) composées d'un groupe de quelques personnes qui se déplacent de jour et/ou de nuit, plusieurs fois par semaine, pour venir apporter une aide de première nécessité et un lien social aux personnes en situation d'extrême précarité. La proposition d'une aide matérielle est également une façon pour les équipes de rentrer en contact avec les personnes en grande exclusion et créer ainsi les conditions d'un temps d'échanges avec elles et leur proposer d'autres formes d'accompagnement, telles que l'accès aux soins, l'accès aux droits, une mise à l'abri.

Les maraudes restent forme classique de l'aide alimentaire en France pour la grande précarité, notamment les personnes à la rue. Ce modèle de distribution est encore relativement utilisé par les grands réseaux associatifs (DGCS, 2016) et les initiatives citoyennes ciblant ces publics.

### ✓ **A quels publics sont destinées les maraudes et à quels besoins répondent-elles ?**

Les maraudes visent avant tout des personnes en très grande exclusion, et/ ou en situation d'urgence et ont pour objectif « d'aller-vers » les personnes à la rue (sans domicile fixe, sans-abri, etc.). Les maraudes sont souvent universelles et sans conditions (DGCS, 2016), allant à la rencontre de toutes personnes sans distinction ni discrimination, et intervenant là où se trouvent les personnes, en fonction d'un périmètre d'intervention défini au préalable et du contexte local (Groupe de travail national « maraudes & Samu sociaux, 2018),

En tant que premier maillon de la veille sociale, les maraudes peuvent avoir un rôle déterminant dans la prise en charge des personnes en grande exclusion telles que celles à la rue qui ne sollicitent pas ou plus les services de lutte contre la précarité alimentaire et/ou de droit commun – tels que les soins ou encore l'hébergement (Groupe de travail national « maraudes & Samu sociaux, 2018), et peuvent être une entrée vers la création d'un lien social et un accompagnement.

## Principes de fonctionnement des dispositifs

### **Modalités d'accès**

- ✓ Les maraudes reposent sur la démarche d'aller-vers : les équipes interagissent avec les personnes en allant directement à leur rencontre. La prise en contact avec les personnes peut résulter d'un signalement, d'une rencontre sur un parcours balisé ou exploratoire et parfois suite à une prise de rendez-vous.
- ✓ Les maraudes répondent au principe d'inconditionnalité de l'urgence sociale.

### **Accueil et accompagnement**

- ✓ Les produits et les services proposés sont gratuits.
- ✓ L'assistance matérielle proposée dans le cadre d'une maraude répond ponctuellement à des besoins de première nécessité : produits alimentaires directement consommables (ex. : soupe, café, thé, sandwiches, repas), des produits d'hygiène et textiles (ex : sacs à dos, duvets).
- ✓ Les maraudes sont également une façon pour les acteurs de la lutte contre la pauvreté, d'entrer en contact avec les personnes en situation de grande exclusion et le cas échéant de les orienter vers des dispositifs d'accompagnement adaptés à leurs besoins (ex. accès aux soins, accès aux droits, mise à l'abri).
- ✓ Les maraudes permettent de recueillir les demandes de prestation des personnes. Dans le cadre de [l'étude nationale maraudes et Samu-sociaux sur le sans abrisme](#), 71% des personnes rencontrées en maraude avaient formulé une demande prestation. Les demandes se répartissaient de la manière suivante, pour :
  - Des discussions (48%) ;
  - Des biens de première nécessité (44%) ;
  - Hébergement (20%) ;
  - Accompagnement social/accès aux droits (15%) ;
  - Soins de santé (10%).
- ✓ Les bénévoles sont formés à l'interculturalité, l'éducation populaire et l'accueil inconditionnel et peuvent inclure des personnes qui ont été bénéficiaires de ces mêmes dispositifs.

### **Organisation matérielle**

- ✓ Les maraude constituent des unités mobiles (pédestres, en voiture, camion, etc.) composées d'un groupe de quelques personnes qui se déplacent de jour et/ou de nuit, plusieurs fois par semaine, pour venir apporter une aide de première nécessité et/ou créer un lien social avec les personnes en situation d'extrême précarité, voire initier un premier contact pour mener les personnes vers une démarches d'accompagnement.
- ✓ Les parcours des maraudes peuvent être conçus en collaboration avec les acteurs de la lutte de l'exclusion du territoire et selon les caractéristiques propres au territoire, les besoins des personnes ciblées et l'aller-vers, et notamment les zones blanches.

## Des exemples de projets

### *Deux exemples d'initiatives portées par des associations locales*

#### **Les maraudes sociales et alimentaires de l'Association Secours Islamique - Seine-Saint-Denis**

Milieu : : Urbain / Rural

Les impacts quantitatifs du projet : NA

Les caractéristiques qualitatives du projet : NA

Le Secours Islamique France organise des maraudes sociales et alimentaires six soirs par semaine en lien avec le « 115 » en Seine-Saint-Denis. Ces maraudes sont l'occasion de distribuer aux personnes en situation d'extrême précarité des repas chauds, du café, du thé, des kits d'hygiène, des kits de lutte contre le froid ou encore des kits pour se protéger de la covid-19. Ce premier contact permet également aux bénévoles de créer et d'entretenir le lien social avec les personnes à la rue. Le Secours Islamique France distribue ainsi 70 repas chauds au cours de chaque maraude.

✓ Pour en savoir plus : <https://www.secours-islamique.org/index.php/mission-france/maraudes.html>

#### **La balade des lucioles – Paris**

Milieu : : Urbain / Rural

Les impacts quantitatifs du projet : NA

Les caractéristiques qualitatives du projet : NA

Les maraudes organisées par l'association s'organisent autour d'une visite aux personnes SDF dans une tournée de rue sous forme de « visite à domicile ». Equipées de thermos, de vêtements, de denrées et surtout d'entrain, les balades des lucioles ont pour but de créer du lien social.

✓ Pour en savoir plus : [Accueil - La balade des lucioles](#)

### *Un exemple d'initiative portée par une association nationale*

#### **Les maraudes du Secours populaire français**

Milieu : NA

Les impacts quantitatifs du projet : NA

Les caractéristiques qualitatives du projet : NA

Ces dispositifs permettent aux bénévoles du Secours populaire d'aller à la rencontre des personnes sans-abri. Une aide alimentaire (sandwich, café, etc.) et matérielle (produits d'hygiène, vêtements chauds, etc.) d'urgence est fournie à ces personnes en situation

d'isolement, d'exclusion et de précarité extrême. Au-delà de cette première aide fournie, ces dispositifs permettent de créer et d'entretenir du lien autour d'une boisson et d'un en-cas. Ils permettent également aux bénévoles d'orienter les personnes vers des accueils de jour ou autres structures pouvant répondre à leurs besoins et leur proposer un accompagnement.

✓ Pour en savoir plus : <https://www.secourspopparis.org/article/maraude>

### ✓ **Qu'est-ce qu'un restaurant social et/ou solidaire ?**

Les restaurants sociaux et les restaurants solidaires sont des structures qui proposent des repas chauds à destination de différents publics :

- Les restaurants sociaux – connus également sous le nom de table ouverte caritative – sont des espaces qui accueillent les personnes et les familles en situation de précarité exclusivement (personnes hébergées dans des foyers, jeunes à la rue, personnes sans abri, retraités en situation précaire, etc.). Ils permettent à ces personnes en difficultés et aux bénéficiaires de minimas sociaux de se nourrir et de consommer un repas chaud à un prix peu élevé. Pour accéder à ces restaurants, il faut dans la majorité des cas avoir été orienté par un travailleur social après évaluation de la situation.
- Les restaurants solidaires – connus également sous le nom de table ouverte mixte – sont des lieux qui accueillent un public plus large que les restaurants sociaux : étudiants, chômeurs, retraités, habitants du quartiers, personnes à la rue, etc. Ils ont généralement une volonté marquée de promotion de la mixité sociale et mettent en place des tarifs différenciés. Bien que ces projets placent la restauration collective au centre du dispositif, ils offrent également aux personnes un lieu d'échange et de convivialité tout en favorisant la mixité sociale.

### ✓ **A quels publics sont destinés les restaurants sociaux et solidaires et à quels besoins répondent-ils ?**

Les restaurants sociaux sont réservés à l'accueil des personnes en situation de précarité alors que les restaurants solidaires sont en principe ouverts à tous et à toutes. Dans les deux cas, les personnes en situation de précarité y accèdent après avoir été orientés par des travailleurs sociaux.

Les restaurants sociaux sont destinés aux personnes les plus démunies qui peuvent accéder par le biais de ce dispositif à un repas chaud et équilibré.

## Principes de fonctionnement des dispositifs

### **Modalités d'accès**

✓ L'accès est possible sur prescription sociale.

### **Accueil et accompagnement**

✓ Les restaurants solidaires affichent une volonté marquée de mixité sociale entre les différents publics et de création de lien social.



## Des exemples de projets

### **Un exemple d'initiative portée par une association locale**

#### **Le restaurant solidaire Le République de l'association La Petite Lili – Marseille**

Milieu : : Urbain / Rural

Les impacts quantitatifs du projet : NA

Les caractéristiques qualitatives du projet : NA

Ce restaurant solidaire a ouvert ses portes en janvier 2022 et propose 200 places assises. Il accueille une clientèle traditionnelle qui paye ses repas au tarif classique (50% des personnes reçues) et des personnes en situation de précarité auxquelles sont proposés des petits déjeuners, des déjeuners et des diners pour 1€ symbolique (50% des personnes reçues). Les repas sont préparés avec des produits locaux et les personnes concernées sont orientées au restaurant par des partenaires associatifs. En parallèle, ce restaurant est également une structure d'insertion professionnelle pour les personnes éloignées de l'emploi. L'association la Petite Lili a également annoncé qu'un food truck électrique serait prochainement mis en place pour apporter dans certains quartiers un soutien direct aux habitants.

✓ Pour en savoir plus : <https://restaurantlerepublique.com/>

### **Un exemple de projet local porté par une association nationale**

#### **Le Pain de l'Amitié, restaurant social de la Société de Saint-Vincent-de-Paul – Bordeaux**

Milieu : Urbain / Rural

Dimensions quantitatives du projet :

Les caractéristiques du projet : 

Ce restaurant social a été créé à Bordeaux il y a près de 40 ans et s'est doté depuis peu d'une épicerie sociale à destination des familles en situation de précarité. Le restaurant permet aux personnes sans domicile fixe hébergées dans des foyers ou aux familles sans ressources de se nourrir. Afin de favoriser la création de lien social et que chacun se sente accueilli, la convivialité autour du repas est privilégiée. De septembre à juillet, tous les midis, le restaurant social nourrit environ 150 personnes par jours. La Société de Saint-Vincent-de-Paul gère d'autres restaurants sociaux similaires en France (structure nationale habilitée à l'aide alimentaire) dont les plus importants – en termes de volume – sont le Pain de l'Amitié et les restaurants de Nice et Montpellier.

✓ Pour en savoir plus : <https://www.ssvp.fr/le-pain-de-lamitie/>

### **Un exemple d'initiative internationale**

#### **Le Restaurant social Snijboontje de La Porte Verte - Belgique**

Milieu : Urbain / Rural

Dimensions quantitatives du projet :

Les caractéristiques du projet : 

Le Restaurant social Snijboontje propose un service de repas chauds et complets à prix réduits. La tarification du repas est réalisée en fonction des revenus mais certains cas particuliers ont droits à la gratuité. Cet espace se veut convivial et des animations sont proposées aux personnes les mardis après-midi (chorale, visites culturelles, etc) afin de favoriser la création de lien social. En plus des repas, la présence d'une assistante sociale sur place permet également un encadrement sur le plan socio-familial et éducatif et une guidance budgétaire.

✓ Pour en savoir plus : <https://www.porteverte-snijboontje.be/le-restaurant-social-snijboontje>

## Compléments d'information

### Des espaces de restauration collectifs associatifs

Au-delà des restaurants sociaux et solidaires, les acteurs associatifs développent des formes de restauration innovantes.

### Le réseau des Petites Cantines - France

Milieu : NA

Dimensions quantitatives du projet : NA

Les caractéristiques du projet : 

D'envergure nationale, ce réseau de cantines de quartier est composé de plusieurs structures dispersées sur le territoire métropolitain : Lille, Annecy, Lyon (dans les 3e, 2e et 9e arrondissements), Strasbourg et Paris. D'autres cantines sont en cours de construction en France (Grenoble, Metz, etc.) mais également en Belgique avec une initiative envisagée à Bruxelles. Les Petites Cantines sont des lieux de rencontre et de partage au travers de repas participatifs, durables et à prix libres. Ces espaces sont ouverts à toutes les personnes ayant adhéré à l'association et les habitants gèrent la préparation du repas ainsi que l'entretien des espaces de cuisine et de repas.

✓ Pour en savoir plus : <https://www.lespetitescantines.org/>

### Le projet Refugee Food

Milieu : Urbain / Rural

Impacts quantitatives du projet : 500 repas / jour

Les caractéristiques du projet : 

Refugee Food est un projet culinaire et solidaire ayant pour mission de :

- faire évoluer les regards sur les personnes réfugiées grâce au pouvoir universel de la cuisine ;
- d'accélérer l'insertion professionnelle des personnes réfugiées dans la restauration; d'œuvrer pour une alimentation plus diversifiée et plus durable.

Le projet mène des actions diverses : restaurant d'insertion dédié aux cuisiniers réfugiés, formations cuisines, collaborations entre des cuisiniers réfugiés et chefs locaux lors d'ateliers de cuisine. Le programme d'aide alimentaire mis en place en 2020 comporte la production de repas complets et savoureux pour les plus vulnérables, l'insertion des plus fragiles par le travail et la formation, et l'utilisation du pouvoir universel de la cuisine pour contribuer à construire une société plus inclusive. Les personnes concernées peuvent également être bénévoles.

✓ Pour en savoir plus : [L'aide alimentaire chez Refugee Food \(refugee-food.org\)](https://refugee-food.org/)

### ✓ **Qu'est-ce qu'un transfert monétaire ?**

Les aides financières de lutte contre la précarité alimentaire regroupent les dispositifs de soutiens financiers directs permettant aux personnes rencontrant des difficultés financières « d'acheter certaines denrées ou d'avoir accès à certains dispositifs » (Alberghini A., Brunet F. et al. ; 2017). Ainsi, nous distinguons notamment :

- Les aides et prestations en espèces dispensées par les collectivités locales à travers les centres communaux et intercommunaux d'action sociale (CCAS/CIAS).
- Les chèques d'accompagnement personnalisés (CAP) ou carte de paiement personnalisées émis par divers acteurs publics et sociaux tels que les CCAS/CIAS et les villes. Il s'agit de titres de paiement permettant notamment l'achat de denrées alimentaires et de produits d'hygiène dans les commerces ordinaires (Alberghini A., Brunet F. et al. ; 2017).
- Les tickets services distribués par les acteurs associatifs, d'un montant unique une fois par an sur demande d'un travailleur social et valable dans des commerces alimentaires.
- Les bons d'achats d'urgence qui peuvent être émis par les acteurs associatifs ou par des collectivités territoriales en coopération avec des enseignes locales (Alberghini A., Brunet F. et al. ; 2017).
- Les aides à la restauration scolaire sont pratiquées par les CCAS qui peuvent accorder la prise en charge partielle ou à tarif dégressif des frais de restauration scolaire selon un barème tenant généralement compte du quotient familial (Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance ; 2021).
- Les monnaies locales de manières expérimentales comme les marchés solidaires (Dieu le Fit ou Terro Loko).

Il faut noter qu'il existe une diversité de dispositifs qui peuvent contribuer à soutenir financièrement l'alimentation des ménages (ex. les aides à la restauration scolaire ou les monnaies locales (voir exemple ci-dessous). Les aides financières permettent de contribuer au renforcement de la capacité financière des ménages. Ces dispositifs laissent aux personnes qui en sont bénéficiaire le choix dans leur alimentation. Ce sont également des dispositifs mobilisables rapidement en cas de situation d'urgence.

### ✓ **A quels publics sont destinés les transferts monétaires et à quels besoins répondent-ils ?**

Divers acteurs publics et sociaux sont amenés à mettre en place des aides financières. Leurs montants et leurs conditions d'octroi sont déterminées par chaque structure à son échelle et selon des modalités qui lui sont propres. Ces aides ne sont la plupart du temps pas ouvertes à tous et sont dirigées vers les personnes en situation de précarité économique, le plus souvent sur la base d'un calcul du reste à vivre ou en fonction des revenus, ou via leur participation à

des dispositifs particuliers ciblant des territoires avec de nombreux habitants vulnérables (dispositifs dans les quartiers prioritaires des villes, auprès des habitants vivants en habitats social). Les transferts monétaires présentent plusieurs avantages au regard des enjeux de la lutte contre la précarité alimentaire :

- Lorsque l'accessibilité physique de l'alimentation de qualité n'est pas une contrainte, les aides financières peuvent être moins coûteuses et moins difficiles à mettre en place que les aides en nature et peuvent avoir des effets positifs sur l'économie locale (Action contre la Faim et Fondation Abbé Pierre ; 2021). L'accessibilité physique de tels produits de qualité étant souvent limitée, il est donc également important de soutenir également les dynamiques territoriales d'approvisionnement alimentaires en lien avec les acteurs des systèmes alimentaires locaux.
- Les aides financières sont des aides qui permettent aux personnes concernées de garder le choix de leur alimentation et qui leur laissent une certaine autonomie (Action contre la Faim et Fondation Abbé Pierre ; 2021), et sont des modalités d'appuis qui sont sollicitées par les personnes concernées (voir les labo CAP dans le livrable du GT 5 « Rendre la politique de lutte contre la précarité alimentaire participative et inclusive en co-construction avec les personnes concernées. »).

## Principes de fonctionnement des dispositifs

### **Modalités d'accès**

✓ Les aides budgétaires s'adressent généralement à des personnes en situation de précarité économique, le plus souvent sur la base d'un calcul du reste à vivre ou en fonction des revenus, ou via leur participation à des dispositifs particuliers ciblant des territoires avec de nombreux habitants vulnérables (dispositifs dans les quartiers prioritaires des villes, auprès des habitants vivants en habitats social).

### **Accueil et accompagnement**

✓ Lien avec les dispositifs d'accès aux droits et d'accompagnement aux changements de pratiques alimentaires et de compréhension des enjeux des systèmes alimentaires pour donner du pouvoir à des achats en connaissance de cause.

### **Organisation matérielle**

✓ Lien avec les acteurs des systèmes alimentaires locaux pour assurer un retour au territoire des financements donnés à la condition que des soutiens soient aussi assurés pour développer l'accessibilité physique localement de produits de qualité par ailleurs et des environnements alimentaires favorables ;

✓ Articulation et liens avec des dispositifs locaux d'accès à l'alimentation de qualité pour tous pour assurer un soutien aux acteurs des solidarités alimentaires locaux (lien avec paniers, groupements d'achats etc.).

## Des exemples de projets

### ***Un exemple d'initiative portée par un acteur local***

#### **Les Bons solidaires du Conseil départemental de Haute-Garonne Seine-Saint-Denis**

Milieu : NA

Impacts quantitatifs du projet : NA

Les caractéristiques qualitatives du projet : NA

Durant la période de crise sanitaire liée à la Covid-19, le Conseil départemental de Haute-Garonne a mis en place des « Bons solidaires », une aide d'urgence à destination des personnes en situation de précarité. Présentés sous forme de CAP, ils sont destinés à l'achat de denrées alimentaires et de produits d'hygiène de première nécessité. Les personnes concernées doivent être domiciliées en Haute-Garonne et plusieurs bons solidaires peuvent être attribués sur une même année civile, à raison de trois par an maximum pour un même foyer.

Pour en savoir plus : <https://www.haute-garonne.fr/actualite/covid-19-des-bons-solidaires-pour-les-personnes-et-familles-precarisees-par-la-crise>

### ***Un exemple d'initiative locale portée par deux acteurs associatifs (national et international)***

#### **Le projet « Passerelle » d'Action contre la Faim et de la Fondation de l'Armée du Salut – Montreuil**

Milieu : Urbain / Rural

Impacts quantitatifs du projet : NA

Les caractéristiques qualitatives du projet : 

Action contre la Faim et la Fondation de l'Armée du Salut ont lancé à partir d'octobre 2021 un projet pilote expérimentant une forme de transfert monétaire accompagné d'un travail personnalisé d'orientation sociale pour favoriser l'accès aux droits. Situé dans cinq quartiers de Montreuil, le projet s'est tenu sur une période de 15 mois à travers deux phases opérationnelles : une première de janvier à avril 2022 avec 82 ménages et une deuxième de juin à septembre 2022 pour 118 ménages. Au total, 200 foyers ont été accompagnés, soit 843 habitants de quartiers prioritaires qui ont été identifiés grâce aux acteurs du territoire. Dans chaque phase opérationnelle, le soutien financier était de 63€/personne et s'est concrétisé via trois modalités :

- Une carte sans restriction de modalité. Utilisable pour les retraits d'espèces et pour les approvisionnements de compte, elle l'est également pour les paiements en ligne et dans tous les commerces. 95 ménages ont pu s'en servir.
- Une carte avec des modalités partiellement restreintes. Elle était utilisable pour les paiements dans tous les commerces et services identifiés comme des enseignes d'alimentation, d'énergie, de transport et de services. 99 ménages ont pu en bénéficier.
- Un chèque avec des modalités restreintes et fléchées. Ce coupon était utilisable dans tous les commerces alimentaires les acceptant, afin d'acheter des produits alimentaires ou d'hygiène. Il a bénéficié à 6 ménages car cette option n'a été utilisé que dans des situations où les personnes ne pouvaient pas présenter une pièce d'identité valide au lancement du projet.

Le soutien financier était versé mensuellement pendant 4 mois. Une ligne téléphonique était également disponible afin de répondre aux demandes et difficultés éventuelles des participants au projet.

✓ Pour en savoir plus : [synthese-projet-passerelle.pdf](https://synthese-projet-passerelle.pdf) ([armedusalut.fr](http://armedusalut.fr))

### ***Un exemple d'initiative locale par un acteur associatif national***

#### **Les chèques services de la Fondation Abbé Pierre –France**

Milieu : NA

Impacts quantitatifs du projet : NA

Les caractéristiques qualitatives du projet : NA

Durant le premier confinement, la Fondation Abbé Pierre et Action Contre la Faim France ont cherché à répondre à des problématiques d'accès à l'alimentation en distribuant des tickets-service d'une valeur de 10€ à des personnes en situation de précarité via des structures partenaires sur le territoire métropolitain.

✓ Pour en savoir plus : [https://www.fondation-abbe-pierre.fr/documents/pdf/2020.05.26\\_bilan\\_actions\\_de\\_la\\_fap\\_-\\_confinement.pdf](https://www.fondation-abbe-pierre.fr/documents/pdf/2020.05.26_bilan_actions_de_la_fap_-_confinement.pdf)

### ***Un exemple d'initiative internationale***

#### **La création du « Palmas » au Brésil**

Milieu : NA

Impacts quantitatifs du projet : NA

Les caractéristiques qualitatives du projet : NA

Créé dans la ville de Fortaleza au Nord du Brésil en 1998, le Banco Palmas est une banque communautaire qui a créé sa propre monnaie locale. Complémentaire du réal, la monnaie officielle brésilienne, le palmas est utilisable uniquement dans le quartier populaire de Palmeiras par les producteurs, commerçants et consommateurs de cette favela. Cette monnaie locale a permis au fil des ans de créer un marché solidaire et alternatif entre les familles ainsi que le développement du quartier. Un palmas équivaut à un réal de manière à ce que les membres de la communauté puissent changer leurs palmas chaque fois qu'ils veulent acheter des produits qui ne sont pas fabriqués dans le quartier.

✓ Pour en savoir plus : <https://www.cairn.info/revue-pour-2015-1-page-185.htm>

